

Bailly le 20 novembre 2020

Depuis début novembre, la France est en alerte "élevée" face au risque d'introduction du virus de la grippe aviaire.

La grippe aviaire est une maladie des oiseaux. Elle est très contagieuse, et se transmet exclusivement aux oiseaux par le virus H5N8. Elle touche les oiseaux, tous les oiseaux — sauvages et domestiques —, qui se le transmettent entre eux. Cette épizootie (épidémie qui frappe les animaux) **n'est pas transmissible à l'homme.**

### **Ce qui est arrivé dans notre basse-cour**

- Prévenus par le ministère de l'agriculture du risque de grippe aviaire en France nous étions, depuis plusieurs semaines, très vigilants. Nous surveillions avec attention les animaux de notre basse-cour.
- Nous avons reçu le 4 novembre dernier une oie pour l'un de nos clients.
- Après quelques jours dans notre poulailler nous avons remarqué qu'elle ne se portait pas bien.
- Dès que notre oie a été malade nous avons prévenu notre vétérinaire et ceux du Département (DDPP)
- Ils ont dit que la maladie était peut-être la grippe aviaire
- Ils nous ont aidé et nous ont donné des consignes très strictes à appliquer pour cette oie
- Ils nous ont aussi accompagné pour mettre en place les mesures de prévention afin de protéger les autres animaux de la basse-cour.
- Ils sont venus plusieurs fois faire des prélèvements et des analyses sur nos poules.
- Ils ont conclu définitivement que, malheureusement, notre oie était morte de la grippe aviaire.

**Nous avons été tenus de respecter ce que les autorités estiment nécessaire de faire pour éviter la propagation de la grippe aviaire dans la région et le pays.** Les vétérinaires du département (DDPP) sont venus euthanasier (donner la mort sans faire souffrir) tous les animaux de notre basse-cour.

- Nous avons accepté quelque chose qui nous rend très malheureux.
- Nous faisons ce qu'il nous est possible de faire pour garantir le bonheur et la santé de nos animaux
- Malgré tous nos efforts pour avoir des poulaillers toujours propres, des animaux toujours bien soignés, heureux et en bonne santé nos animaux ont dû être tué pour protéger les autres poules, oies, canards en France.

Nous sommes comme vous très tristes de voir nos poulaillers et enclos vides.

- Nous avons tout de suite nettoyé et décontaminé les poulaillers, les enclos et leurs abords.
- Nous continuerons pendant 1 mois à appliquer les produits désinfectants dans les poulaillers, les enclos et leurs abords selon les instructions des vétérinaires.
- Enfin nous pourrions espérer pouvoir accueillir de nouveau des animaux à partir de début 2021.

Nous travaillons à un carnet de bonheur et de santé des animaux de la basse-cour.

Nous expliquerons entre autres ce qu'est la grippe aviaire et la fragilité des rapports entre les animaux et les humains... le tout à destination des visiteurs, de leurs enfants, des écoles et des clients des fermes de Gally.

Nous élevons à la Ferme de Gally des poules depuis toujours.

- Nous avons le devoir de bien le faire, en respectant les animaux et ceux qui les élèvent.
- Nos animaliers ont tous un certificat de capacité.
- Notre animalerie a obtenu dans les 1 ères en France le label Certi-animaux
- Nous collaborons depuis la création de notre animalerie avec un vétérinaire, autorité référente en France
- Nous sommes partenaire de communes, de communauté d'agglomération, d'écoles, d'Ephad qui comptent sur nous.

Demain, comme aujourd'hui nous appliquerons les normes qui font de notre élevage une référence et ferons tout pour que le bonheur et la santé de nos animaux soient aussi la préoccupation des enfants et des parents qui viennent les choisir à la ferme de Gally

Bien à vous